

À Halifax, l'une des questions clés a été la croissance et la création d'emplois. Depuis un an, la reprise économique s'est confirmée dans l'ensemble du G-7 et les taux record de chômage enregistrés lors de la dernière récession sont en baisse. Les efforts déployés par les pays du G-7 pour réduire leurs déficits favorisent la diminution des taux d'intérêt dans le monde, l'accroissement des investissements et la multiplication des possibilités de créer des emplois, et cela, dans un climat de croissance non inflationniste. En avril dernier, les ministres du G-7 se sont réunis à Lille, en France, pour discuter des moyens de créer des emplois et de réduire le chômage. Les conclusions de cette réunion seront présentées aux leaders à Lyon.

Pour créer des emplois et susciter une croissance durable sur les plans mondial et national, il faut nécessairement accroître le commerce et l'investissement. En novembre 1995, le Canada a convoqué une réunion informelle des ministres du Commerce afin de faire le consensus sur l'ordre du jour de la première rencontre ministérielle que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit tenir en décembre prochain à Singapour. Le rôle central de l'OMC et les plans de cette rencontre ministérielle seront scrutés à Lyon.

Il a été reconnu à Halifax que le développement durable repose notamment sur la saine gestion des affaires publiques, le respect des droits de la personne, l'investissement dans les ressources humaines et la protection de l'environnement. Le Canada appuie une approche associative aux termes de laquelle les pays en développement sont au premier titre responsables, sur les plans politique et économique, de gérer leur propre développement. Quant aux pays développés, leur rôle est de canaliser leur appui vers les secteurs essentiels et d'améliorer la qualité de leur aide, tandis que les institutions multilatérales doivent assurer la coordination des activités de développement. À Lyon, les leaders discuteront de ce nouveau partenariat mondial.

Les douze derniers mois ont été marqués de progrès considérables au chapitre du programme du G-7 en matière de sûreté nucléaire. Sous la présidence du Canada, un protocole d'entente sur la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl d'ici à l'an 2000 a été signé par le G-7 et l'Ukraine, donnant ainsi suite aux engagements pris au Sommet de Naples en 1994 et à Halifax. Les projets du G-7 pour améliorer les procédures de planification et d'exploitation liées à la sûreté nucléaire se sont poursuivis en Russie, en Lituanie et en Bulgarie. Le Sommet sur la sûreté et la sécurité nucléaires, tenu en avril 1996 à Moscou, est une étape importante dans l'instauration d'une meilleure coopération internationale en matière de sûreté nucléaire. Le président Eltsine a promis que la Russie adhérerait à la Convention internationale sur la sûreté nucléaire, à la Convention de Vienne sur la responsabilité en matière de dommages nucléaires et à la modification apportée en 1993 à la Convention de Londres pour bannir l'immersion des déchets à faible radioactivité. Un programme de lutte contre le trafic illicite des matières nucléaires a également été approuvé. À Lyon, les leaders feront le point sur les progrès réalisés et discuteront de façons d'accroître la sûreté nucléaire.